

## Nouvel appel de dons pour restaurer le tombeau

En 1840, l'hôtel national des Invalides était désigné comme lieu de sépulture de Napoléon. C'est Louis-Tullius Visconti qui remporte le concours d'architecture. Si le projet initial évolue au fil du temps, son idée principale demeure inchangée : le tombeau sera installé sous le Dôme, au centre d'une crypte ouverte. Visconti orne progressivement le tombeau d'un ensemble de sculptures réalisées entre 1843 et 1847 par des artistes de renom. Véritable monument dans le monument, ce haut lieu de l'histoire synthétise la personnalité d'un personnage emblématique dont on célébrera dans quelques jours à Ajaccio le 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance. Mais le site - le sol, les œuvres, les dorures - souffre de quelques dégradations qu'il faut restaurer avant qu'elles ne deviennent irréversibles. Aussi, une grande souscription a été conjointement lancée par le Musée de l'Armée et la Fondation Napoléon. Les dons peuvent s'effectuer en ligne auprès de ses deux institutions : [musee-armee.fr](http://musee-armee.fr) et [fondationnapoleon.org](http://fondationnapoleon.org). L'objectif de la levée de fonds est de réunir la somme de 800 000 euros.

## CENTURI

### Nettoyage des fonds marins et du littoral

L'association de Protection marine de Capicorsu (PMCC) a annoncé hier qu'elle organisait ce mercredi 7 août, à 9 heures une opération de nettoyage du littoral à Centuri. L'action consiste, d'une part, à retirer des fonds marins d'imposants pneus de camions, filets, mats et divers, grâce au concours de plongeurs professionnels mobilisés par l'association et, d'autre part, à nettoyer les abords du littoral avec, cette fois, l'aide de la population. L'association

fait appel à tous les citoyens à participer à cette double action et propose aux participants un apéritif convivial à l'issue de la matinée pour les remercier de leur investissement.

Rendez-vous à 9 heures au terre-plein de la grande jetée pour ceux qui veulent plonger ou assister aux manœuvres de remontée des roues depuis le bord des bateaux (nombreuses places à bord) ou à la plage Lantieri (proche du parking) pour ceux qui veulent nettoyer le littoral.

## PERI

### La commune fait son entrée dans le périmètre du Parc naturel régional

Les efforts ont payé. Ce mercredi 7 août, la commune de Peri fait son entrée dans le périmètre du Parc naturel régional de Corse. Ou plus exactement 75 % de son territoire. L'aboutissement de plusieurs années de mobilisation, pour son maire et ses équipes, puisqu'il a fallu répondre à différents critères de la nouvelle charte du PNRC, adoptée par décret l'an dernier. A titre d'exemple, le fait que Peri soit la seule commune de Corse-du-Sud à s'être dotée, dès 2015, d'une charte paysagère communale a évidemment compté. Une entrée dans le Parc qui sera dignement célébrée - la population est invitée à rejoindre le maire, Xavier Lacombe, et le président du PNRC, Jacques Costa, dès 9 h 30, demain, sur la Piazza di A Nunziata du village - et qui complète la dynamique engagée d'une façon plus générale dans la commune. Le chantier d'enfouissement de l'intégralité des réseaux aériens au village et l'ouverture d'un sentier labellisé "sentier du patrimoine" témoignent en effet d'une volonté bienvenue de valoriser toujours davantage son patrimoine naturel et bâti.